



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2022-05 du 19 Octobre 2022

Vu la Constitution du 2 décembre 1996 et notamment son article 41,

Considérant qu'il convient de nommer un représentant de l'Empire pour le Royaume du Maroc

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article Premier :

M. Mamoun BENNANI est nommé Consul du Royaume du Maroc.

Article 2

Le consulat du Royaume du MAROC est implanté dans la ville de RABAT.

Article 3

Le Consul du Maroc représente l'Empire sur ce territoire étranger et est habilité à lier toutes relations diplomatiques utiles avec les autorités du Royaume du MAROC.

Frank-Marc 1er

Imperator et Rex